
AVIS PUBLIC

Dérogation mineure

Avis public est, par la présente donnée par le soussigné, Etienne Bélisle, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Ham-Sud :

QU' à une séance ordinaire du conseil municipal, tenue au 9, chemin Gosford Sud à Ham-Sud, **le 5 juin 2023 (2023-06-05), à compter de 19h30**, les membres du Conseil de la Municipalité d'Ham-Sud, se prononceront sur la demande de dérogation mineure suivante :

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Nature et effet :

La demande de dérogation mineure vise à permettre l'implantation d'un bâtiment complémentaire en cour avant contrairement à l'article 7.4.2 du règlement de zonage 2008-05-03 qui prévoit qu'un bâtiment complémentaire doit être implanté en cour latérale ou arrière.

Identification du site concerné :

6 431 185
12 Rue Alice
Propriétaire/demandeur : Chanel Picard & Guillaume Demers

Toute personne intéressée pourra se faire entendre lors de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue au 9, chemin Gosford Sud à Ham-Sud, **le 5 juin 2023 à compter de 19h30**.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Donné à Ham-Sud, le 17 mai 2023.



Etienne Bélisle
Directeur général et
Greffier-trésorier